

DÉCISION DU MAIRE N° 2022/12/152

Objet : 152 - Signature d'un contrat de cession du droit d'exploitation d'un spectacle avec Dominique Dumont, entreprise Polyfolies, pour l'organisation d'un spectacle à La Halle Michel Drucker

Le Maire de la commune de VIRE NORMANDIE,

Vu l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération du 10 juillet 2020 portant délégation au maire de certaines attributions du Conseil Municipal,

Vu le souhait de la Ville d'organiser un spectacle à La Halle Michel Drucker, salle de spectacle,

Décide

- De donner son accord à la signature d'un contrat de cession de droits d'exploitation d'un spectacle conclu avec l'entreprise Polyfolies, domiciliée 1, avenue Henri Regnault, 78110 Le Vésinet, représentée par Monsieur Dominique Dumont, en sa qualité de PDG, pour l'organisation d'une représentation du spectacle « De vous à moi », par Michel Drucker, qui aura lieu à la Halle Michel Drucker, le dimanche 04 juin 2023 à 15h30, et ce pour un montant total de 11 077,50 € T.T.C.
Pour ce spectacle, une billetterie sera ouverte, dont le tarif (2023) « Hors catégorie » est de 26 €.

Fait à Vire Normandie, le 13 décembre 2022

Le Maire de VIRE NORMANDIE,

Marc ANDREU SABATER

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20221219-152-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 19/12/2022

Affichage : 19/12/2022

Le Maire de VIRE NORMANDIE informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de CAEN dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

Décision du Maire n°2022/12/152 du 13 décembre 2022

